

Sainte-Radégonde-des-Noyers

Le centre-bourg offre un nouveau visage

Inaugurée samedi, la rénovation du centre-bourg, c'est réfléchir à une meilleure desserte des commerces et des équipements publics. C'est aussi donner la priorité aux piétons.

En 2008, la rénovation du centre-bourg faisait partie du programme électoral de René Froment. Un projet que ses prédécesseurs avaient déjà évoqué. Mais l'installation massive de jeunes ménages a chamboulé les plans et le conseil municipal a décidé de construire une garderie. Un chantier chiffré à 280 000 €. « Avec 25 à 30 enfants accueillis tous les jours cet équipement est pertinent et nous ne regrettons pas notre choix », a souligné le maire René Froment.

Un chantier de plus de 500 000 €

C'est donc l'équipe sortie des urnes en 2014 qui s'est attelée au projet. Le maire en a entièrement délégué le suivi à Paul Bournel et sa commission. Au cœur de la réflexion : redonner la priorité aux piétons et notamment aux personnes à mobilité réduite. L'accent a également été mis sur la desserte des commerces (bar, boulangerie) et des équipements publics (mairie, salle des fêtes, bibliothèque, école, église). Un chantier facturé 515 085 €, mais « **heureusement très bien subventionné** », s'est réjoui le maire. Mais, selon l'élus, « **un dossier qui serait difficilement réalisable aujourd'hui avec la baisse des dotations de l'État** ».

Le Département a participé à hauteur de 225 000 €, la Région pour 70 031 €, la communauté de



L'inauguration a également permis de remercier les riverains et les commerçants pour leur patience durant les travaux.

communes des Isles du Marais poitevin pour 70 000 € et la réserve parlementaire du député Hugues Fourage s'est élevée à 25 000 €. Un total de subventions de 390 031 € que la commune a complété par un emprunt de 125 054 €.

« La reconquête du centre-bourg »

Tous les élus présents ont salué la

qualité du travail piloté par l'architecte Béatrice Mouneron-Petit. Arnaud Charpentier, conseiller départemental, a rappelé que « **la reconquête des centre-bourg était une priorité du département pour une ruralité vivante et la préservation des terres agricoles** ».

Jacky Mothais, président de la communauté de communes, a justifié sa politique de fonds de concours aux communes pour qu'elles conservent leur indépendance. Car, à terme,

l'élus craint que « **le rôle du maire ne se cantonne à capturer les chiens errants et à régler les problèmes de voisinage** ».

Même tonalité dans le discours de Jacques Auxiette, l'ancien président de la Région, pour qui « **ce sont les élus locaux qui doivent décider de l'avenir de leur territoire** ». Et, après quatre ans d'inactivité, tous ont vu comme « **un symbole** » la relance du four de la boulangerie le jour même de l'inauguration.